



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 19 juin 2008

COMMUNIQUER AVEC : Jeremy Harrison
613 782-8782

Le gouverneur Carney traite du rôle de la politique monétaire face au boom des matières premières

CALGARY (ALBERTA) – La meilleure contribution que la Banque du Canada puisse apporter pour aider les Canadiens et les Canadiennes à tirer parti du boom actuel des matières premières est de maintenir le cap sur l'atteinte de sa cible d'inflation, a déclaré aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada, M. Mark Carney, dans un discours prononcé dans le cadre du colloque intitulé *Commodities, the Economy, and Money*.

Le gouverneur a énuméré certaines des principales caractéristiques du super cycle des matières premières que nous connaissons en ce moment et a souligné à quel point ce dernier diffère des épisodes passés. « L'ampleur des augmentations de prix a été plus grande, et l'éventail des produits de base touchés plus large, que lors des reprises précédentes [...] le boom actuel se distingue également du fait qu'il a débuté plus tôt pendant le cycle économique mondial et a duré plus longtemps », a-t-il expliqué. « L'essentiel des données disponibles incite à croire que la hausse des prix de la plupart des matières premières est due aux facteurs fondamentaux que sont la vigueur de la demande et l'atonie de l'offre. »

M. Carney a exposé les avantages et les défis que présente le boom actuel des matières premières pour le Canada. Du point de vue de la Banque, les enseignements tirés du dernier boom font ressortir l'importance cruciale de mettre constamment l'accent sur l'inflation. « Confrontés au choc de prix des produits de base le plus important de notre vie, nous ne pouvons pas relâcher notre vigilance », a fait observer le gouverneur.

M. Carney a aussi passé en revue certains des défis qui se posent pour la conduite de la politique monétaire dans le contexte actuel, mentionnant que dans la livraison d'avril du *Rapport sur la politique monétaire*, la Banque avait indiqué qu'il « faudra probablement encore augmenter le degré de détente monétaire » mais avait aussi ajouté que le moment où « toute nouvelle détente monétaire sera opérée dépendra de l'évolution de l'économie mondiale et de la demande intérieure ainsi que de son incidence sur l'inflation au Canada ».

Le gouverneur a mentionné que l'évolution des prix des matières premières a pesé lourd dans la décision prise le 10 juin par la Banque concernant le taux directeur. D'autres facteurs ont été pris en compte, notamment la croissance mondiale plus vigoureuse que prévu, la montée de l'inflation à l'échelle du globe ainsi que l'atténuation de nombreux risques à la baisse pesant sur l'inflation.

Globalement, ces faits ont suffi à modifier l'opinion que la Banque avait exprimée en avril. « Dans ce contexte, l'institution juge donc à présent que le degré de détente monétaire en place est approprié pour restaurer l'équilibre entre l'offre et la demande

globales et atteindre la cible d'inflation de 2 %, a affirmé le gouverneur. Des risques importants, tant à la baisse qu'à la hausse, continuent de peser sur l'inflation, mais on considère maintenant qu'ils sont équilibrés. »